

EDITORIAL

L'année 2011 a tiré sa révérence. Dans la nuit de la St-Sylvestre, on tournait la page du calendrier, bien décidé à laisser derrière nous 365 jours rendus moroses par l'actualité internationale et entamer un nouveau chemin plein d'espérance... Et oui il faut une bonne dose d'optimisme pour aller de l'avant.... Mais la crise peut aussi être perçue comme une réflexion à faire pour engager le changement, un moment propice pour trouver et oser de nouvelles motivations.

Et si cette crise nous permettait de retourner aux choses simples, aux sources comme on dit; le respect de l'environnement, la consommation de produits de proximité, la solidarité et l'entraide ?!

Dans ce contexte tendu, soyons plus proches les uns des autres et serrons nous les coudes. Soyons solidaires et généreux, regardons-nous avec plus de fraternité, prenons la crise actuelle comme une étape nécessaire à de meilleurs lendemains et rappelons-nous qu'en Suisse, nous profitons toujours d'une qualité de vie et d'un contexte privilégiés.

A vous et à vos familles, je vous souhaite une très belle année 2012.

La rédactrice

Chers Z'Affamâ, nous vous souhaitons la bienvenue sur le vol 2012.

La durée prévue du vol est de 365 jours et les bagages indispensables à mettre en soute sont : santé, amour, travail, réussite et courage.

L'atterrissage est prévu sans turbulence le lundi 31 décembre 2012 à 23 h 59.

L'équipage de la Municipalité vous souhaite de passer une belle et heureuse année 2012. Qu'elle vous apporte joie et bonheur et que vos vœux se réalisent.

Le personnel de bord vous remercie de la confiance que vous lui témoignez et se réjouit de passer ces 365 jours de vol en votre compagnie.

Le commandant de bord : Gabriel

Vos hôtesses et stewards : Nathalie, Sylviane, Olivier et Cédric

2

11

HOMMAGE À M. GEORGES PIDOUX

On ne verra plus sa grande silhouette élancée et légèrement voûtée traverser la route entre sa demeure et la ferme. M. Georges Pidoux s'en est allé juste avant les grands froids.

Une casquette sur la tête, le sourcil généreux, un air toujours rieur, même pour échanger sur les dures réalités de la vie.

Des phrases bien à lui « ouhai, comment faut-t-y dire » ou « ah ben oui, don »....qui revenaient souvent au fil de la discussion, une conversation toujours empreinte de bons sens. Il me revient en mémoire cette anecdote : je rentrais de la forêt, trempé pour le troisième jour consécutif et je croise Monsieur Pidoux, les mains sur la hanche qui me dit : « ah ben il fait bon temps.... » d'un air tellement convaincant, Que je n'ai pu qu'acquiescer !!!! Lui pensait à la campagne, la pluie était bonne, moi je pensais à mes rhumatismes....

L'an dernier, au temps des cerises, je me souviens, alors qu'il était sur le pont de la grange en train de raboter des planches, lui avoir coupé quelques branches pour lui faire profiter de leurs fruits. Immédiatement, avant même d'avoir mangé la première (en a-t-il seulement mangé une ?), il a pensé à sa femme « qui serait contente de faire un gâteau avec ». Magnifique !

Peu de temps après, il effectuait le vol en hélicoptère offert pour la commune pour ses 90 ans. A son retour, les yeux lumineux, il nous faisait partager le vol en nous citant les régions survolées. Il avait déjà quitté le « plancher des vaches » il y a quelques années à bord d'un engin bien moins conventionnel, une aile delta à moteur. L'envol avait été parait-il des plus mouvementé et Monsieur Pidoux et son pilote avaient vu les cimes des arbres de très très près !

Cet hiver, nous avons éclairci sa forêt de la « Gouille » et c'est avec émotion que nous avons abattu quelques « belles » plantes, fruit de son dur labeur antérieur. Car la forêt, c'était pour lui quelque chose, il y passait tous ses hivers et quand il en parlait, ses yeux brillaient.

Ces quelques lignes sont juste un petit clin d'œil sur la riche vie de M. Pidoux tel que je l'ai connu depuis près d'un quart de siècle.

Cédric Rossier

TRISTESSE

M. Michel Pidoux

Enfant du village, Michel n'a jamais quitté Villars-le-Comte. Il a vécu son enfance dans la ferme familiale avec ses deux frères, Marcel et Jean-Daniel, et a travaillé sur le domaine avec son papa, alors que ses frères ont fait des apprentissages. Il n'a jamais eu une très bonne santé et n'a, pour cette raison, pas fait l'armée. C'est en 1969 que son papa et lui ont décidé d'arrêter le domaine et de louer leurs terres.

Michel est alors parti travailler comme chauffeur-livreur chez Braillard à Moudon, tout en habitant encore dans la ferme familiale où son amie Anne-Rose Hofmann l'a rejoint avec ses enfants en 1975. En 1982, ils décidèrent de construire leur villa, aujourd'hui propriété de la famille Villy. Michel s'est investi très tôt dans la vie du village et a été pendant plus de 10 ans Municipal. Il a également occupé les postes d'inspecteur du bétail, de fourrier du corps des sapeurs-pompiers et de contrôleur laitier pendant 50 ans, belle longévité ! Côté loisir, ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était voyager avec son camping-car. Avec Anne-Rose, ils ont sillonné toute la Suisse, la France et même l'Autriche et portaient plusieurs fois dans l'année pour de

petites virées. Depuis quelques années, à ses problèmes cardiaques s'est greffé du diabète et les derniers temps Michel a fait de nombreux séjours à l'hôpital. Sa santé s'est dégradée et ceux qui l'ont croisé à la fête du 1^{er} août 2011 l'ont trouvé affaibli et très diminué...

C'est avec émotion que nous avons appris son décès le 21 septembre 2011, il est parti discrètement, comme l'homme qu'il était. À Anne-Rose Hoffman, nous adressons nos pensées émues.

M. Georges Pidoux

Nous avons déjà retracé la vie de M. Pidoux dans la dernière gazette à l'occasion de ses 90 ans, nous avons donc choisi une autre manière de lui rendre hommage par le petit texte (en page 11) que Cédric a tenu à écrire, ayant partagé avec lui de nombreuses heures de travaux dans ses forêts.

C'est un personnage important de notre village qui nous a quittés et nous ne l'oublierons pas. A sa femme Marie-Louise, à ses enfants, petits-enfants et toute sa famille vont nos pensées émues.

10

3

INFOS MUNICIPALITÉ

Taxe sur les ordures

Lors du Conseil Général du mois de juillet 2011, l'Assemblée avait adopté le nouveau règlement concernant les déchets et celui-ci devait entrer en vigueur pour la facturation des frais 2011.

Cependant le Tribunal Fédéral, dans un arrêté du mois de juillet 2011 de cette année a spécifié les modalités concernant la gestion des déchets. Toutes les communes doivent donc appliquer cette jurisprudence et prévoir une taxe incitative soit au poids, soit au sac pour 70 % des frais liés aux déchets au moins alors que 30 % peuvent être financés par une autre taxe ou par l'impôt. Notre règlement a donc été refusé par le canton. L'ancien tarif de facturation reste donc valable pour les taxes qui seront encaissées via la facture que vous allez recevoir bientôt. Nous remettons donc l'ouvrage sur le métier...

Projet de fusion

Vous avez certainement pu lire dans la presse qu'un projet de fusion était en discussion dans notre région et que nous en faisons partie.

A LOUER – A LOUER
Bureau à louer à Villars-le-Comte : 1 pièce de 43 m² (avec wc)
Situation : rez-de-chaussée, agréable, toutes modalités à discuter.
Les plus : parking, possibilité tv/internet par vds!
Loyer : CHF 700.- / mois
Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le bureau communal par internet ou par tél. 021/906.63.62.

Nous démentons cette information et vous assurons que nous n'avons pas participé à ces discussions. Nous avons reçu une invitation pour une séance sur un projet de fusion dans la région, mais l'avons déclinée.

Il va sans dire que si nous nous engageons dans un projet de fusion, vous en seriez informé avant que cela ne paraisse dans les journaux !

Local de l'ancienne poste

Lors de l'attribution du local de l'ancienne laiterie aux jeunes du village, nous leurs avons demandé, en contrepartie, quelques heures de commune. Ces derniers ont joué le jeu en participant activement au démontage du local de la poste sous la houlette d'Olivier Bernay.

Merci à eux pour leur efficacité et leur bonne humeur. Signalons que ce local est toujours à louer. Nous y avons fait quelques travaux, notamment de peinture, mais attendons un locataire potentiel pour les terminer.

CONSEIL COMMUNAL

RÉSUMÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 23 JUIN 2011

C'est le 7 décembre que le dernier Conseil de l'année s'est réuni sous la Présidence de M. Sascha Kopp qui officie pour la première fois lors de ce premier Conseil de la nouvelle législature. Assistance plus que parsemée, puisque que seuls 5 membres étaient présents plus le Président et la secrétaire, soit 7 membres au total.... Présence également de la Municipalité incorpore et de la boursière, mais ces derniers ne font pas partie du Conseil. Nous devons bien avouer notre déception devant le manque d'intérêt pour les affaires communales !

Après l'appel et la lecture de l'ordre du jour, il est procédé à l'adoption du procès-verbal de la séance du 03 mai 2011 et de celui de la nomination des commissions du 23 juin 2011. Ces deux procès-verbaux sont mis en discussion et après votation sont acceptés à l'unanimité.

Suit le préavis municipal N°117 – servitudes sur propriétés communales - présenté par le Syndic. Le rapport de la commission est lu par Michel Rey. Le préavis 117 est accepté à l'unanimité.

Préavis Municipal N°118 – Droit de statuer sur l'aliénation et l'acquisition d'immeubles.

Pas de commentaire non plus pour ce préavis qui est accepté à l'unanimité. A noter que les deux préavis sont des renouvellements d'autorisations existantes.

Préavis N°119 – Budget 2012 et plafond d'endettement.

Le budget prévu pour 2012 se solde par un excédent de revenus de Fr. 5'400.-, budget équilibré donc qui n'amène pas de discussion dans le cadre du Conseil. Le rapport de la commission relève notamment une augmentation des charges dans l'enseignement primaire de 6,1 % et une augmentation des frais dans le domaine de la santé... Le rapport de la Municipalité et de la Commission sont mis en discussion, et passés au vote. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

Préavis N°120 – Règlement communal sur la protection des arbres.

Sur demande du canton, nous avons mis à jour le plan communal des arbres. Celui-ci a été approuvé par le canton, mis à l'enquête publique au village, sans opposition. Il restait à le faire voter par le Conseil, ce qui a été fait lors de cette Assemblée.

Fin du Conseil à 20 h 55. Comme c'est la tradition, la Commune a offert une collation pour clôturer le dernier Conseil de l'année.

Le Conseil général se réunit deux fois par année seulement, en principe à la fin des mois de juin et de novembre. Toute personne âgée de 18 ans et plus, Suisse ou étrangère, qui est domiciliée dans la commune peut prendre part à cette assemblée, donner son avis et voter sur les propositions de la Municipalité, le budget, les crédits d'infrastructures, les comptes et les règlements communaux. Lors du dernier Conseil, seuls 7 membres étaient présents.... Une misère. Venez, participez à ces séances montrez que vous vous intéressez aux affaires communales et au travail de votre Municipalité. Nous comptons sur vous...

ÇA S'EST PASSÉ EN 2011.....

Ils ont eu 18 ans en 2011 :

Orlane GERBER
Muriel SCHEIDEGGER
Lauriane ROULIER
Mickaël PAUKOVICS

Ces quatre jeunes ont acquis la majorité civique en 2011. La Municipalité les a conviés au traditionnel repas de fin d'année. Nous les encourageons vivement à participer à la vie civique du village car ils peuvent apporter beaucoup par leur fraîcheur et leur jeunesse. Bon vent... à tous les quatre !

Il a terminé l'école obligatoire :

Guillaume GUENOT

Bonne entrée dans la vie active !

...JOYEUX ANNIVERSAIRE

La Municipalité a le plaisir d'adresser ses plus vives félicitations et ses meilleurs vœux à

Madame Antoinette Forney

Qui fêtera son 90^{ème} anniversaire le 15 juillet 2012

...BUREAU DU CONSEIL

La commune de Villars-le-Comte tient à remercier chaleureusement

M. Reymond SCHEIDEGGER

qui a tenu, en tant que Président, les rennes du Conseil Général durant deux législatures.

PREMIÈRE COURSE DE JEUNESSE POUR BUVINEY



Effervescence parmi les membres de la Jeunesse car pour la première fois, nous partions en course de Jeunesse ! Destination : Malia, en Crète pour 25 membres qui sont partis à la découverte de cette île grecque ou plutôt de sa vie nocturne car ce n'est pas les discothèques ni les bars qui ont fait faillite cette semaine-là !

Rendez-vous à la Gare d'Yverdon le 30 juillet sous un soleil radieux, direction de l'aéroport de Bâle pour finalement s'envoler vers la Grèce. A notre

arrivée en début de soirée, une petite trempette dans la mer accompagnée de cocktails s'imposait afin de bien commencer la semaine.

Les nuits suivantes se sont déroulées dans les nombreuses discothèques de la ville en compagnie majoritairement d'anglais et d'anglaises et se finissaient généralement à la plage avec un superbe lever de soleil et des délires inoubliables. La soirée du 1er août fut particulièrement grandiose car non seulement il s'agissait de la Fête Nationale mais aussi de l'anniversaire de nos charmantes jumelles, Lou et Félicia qui fêtaient leurs 25 ans.

Les après-midis se déroulaient principalement à la piscine. Au programme : farniente, bronzette et baignades sans oublier les inévitables parties de chibre et de ping-pong. La plage et le shopping avaient aussi leur place durant la journée. Je pense que tout le monde aura compris qu'il est inutile de préciser l'activité principale du matin....

Nous avons également profité de visiter les alentours l'espace d'une journée. Pour certains, c'était à l'aide de buggys et de quads que s'est faite la découverte des magnifiques paysages de la Crète, pour les autres une petite escapade du côté de la petite île de Chrissi a été organisée pour admirer le splendide panorama et profiter d'une mer somptueuse et bien sûr de siroter une petite bière !

Une semaine, c'est bien sûr trop court, mais elle restera inoubliable et je pense que le personnel de l'hôtel ne nous oubliera pas non plus ! Personnel qui au passage a vraiment été super toute la semaine, notamment nos deux serveurs du bar de la plage Tony et Mihaela, qui n'en finissaient plus de nous servir des tequilas !

Un tel voyage n'aurait pas été possible sans votre incommensurable soutien. C'est pour cette raison que nous vous adressons nos plus sincères remerciements et nous espérons vous voir encore nombreux lors de nos prochaines manifestations.



Merci et santé !

Marc Bidoux, secrétaire de la Jeunesse des BuViney

BUDGET 2012

	Budget 2012		Budget 2011		Comptes 2010	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
01) Administration générale	59'500.00	0.00	57'700.00	0.00	59'346.50	218.00
10) Autorité	17'000.00	0.00	16'200.00	0.00	16'684.40	0.00
11) Administration	42'500.00	0.00	41'500.00	0.00	42'662.10	218.00
02) Finances	112'000.00	370'600.00	102'000.00	310'300.00	281'803.07	522'337.62
21) Impôts	4'200.00	239'000.00	3'500.00	221'300.00	19'640.02	279'808.87
22) Service financier	54'800.00	131'600.00	55'500.00	89'000.00	97'608.80	120'974.50
23) Amortissement et réserve non ventilés	53'000.00	0.00	43'000.00	0.00	164'554.25	121'554.25
03) Domaines et bâtiments	49'400.00	62'500.00	46'900.00	60'500.00	30'931.85	63'869.30
31) Terrains	300.00	6'300.00	300.00	6'300.00	300.00	6'286.00
32) Forêts et pâturages	4'100.00	0.00	4'100.00	0.00	2'656.30	0.00
35) Bâtiments	45'000.00	56'200.00	42'500.00	54'200.00	27'975.55	57'583.30
04) Travaux	64'000.00	28'500.00	74'600.00	30'500.00	86'374.00	48'631.15
43) Routes	13'500.00	0.00	25'300.00	0.00	23'045.95	275.00
44) Parcs, promenades, cimetières	7'000.00	0.00	8'800.00	0.00	7'403.85	1'100.00
45) Ordures ménagères et déchets	15'500.00	5'500.00	15'500.00	5'500.00	15'650.70	6'982.65
46) Réseau d'égoûts et d'épuration	28'000.00	23'000.00	25'000.00	25'000.00	40'273.50	40'273.50
05) Instruction publique et cultes	77'000.00	0.00	71'400.00	0.00	81'467.45	0.00
51) Enseignement prim. et sec.	74'000.00	0.00	68'000.00	0.00	64'129.10	0.00
53) Enseignement spécialisé	0.00	0.00	0.00	0.00	14'618.00	0.00
58) Temple et cultes	3'000.00	0.00	3'400.00	0.00	2'720.35	0.00
06) Police	13'900.00	2'000.00	5'300.00	1'800.00	6'114.05	1'549.00
61) Corps de police	9'100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
62) Contrôle des habitants	800.00	1'000.00	700.00	800.00	765.50	1'025.00
63) Police sanitaire	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	524.00	524.00
64) Service des inhumations	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	661.15	0.00
65) Défense contre l'incendie	0.00	0.00	0.00	0.00	2'423.85	0.00
66) Protection civile	2'000.00	0.00	2'600.00	0.00	1'739.55	0.00
07) Sécurité sociale	82'400.00	0.00	68'800.00	0.00	98'605.40	0.00
72) Prévoyance sociale	66'000.00	0.00	54'000.00	0.00	85'165.60	0.00
73) Santé publique	16'200.00	0.00	14'600.00	0.00	13'439.80	0.00
75) Office du travail	200.00	0.00	200.00	0.00	0.00	0.00
08) Service industriels	16'000.00	16'000.00	16'000.00	16'000.00	55'550.00	55'550.00
81) Service des eaux	16'000.00	16'000.00	16'000.00	16'000.00	55'550.00	55'550.00
TOTAL CHARGES ET REVENUS	474'200.00	479'600.00	442'700.00	419'100.00	700'192.32	692'155.07
EXCEDENT DES CHARGES				23'600.00		8037.25
EXCEDENT DES REVENUS	5'400.00					
	479'600.00	479'600.00	442'700.00	442'700.00	700'192.32	700'192.32

PRÉVENTION

N'attendez pas d'être victime pour réagir !

Des mesures simples pour compliquer le travail d'un cambrioleur.

- Laissez aucun indice qui signale votre absence:
billet sur la porte, boîte aux lettres pleine, messages particuliers sur le répondeur téléphonique, etc.
- Réglez une partie de l'éclairage dans votre logement par des minuteries.
- Pensez à laisser une lumière extérieure allumée. L'éclairage est un des ennemis du cambrioleur.
- Consolidez vos portes et fenêtres.
- Entretenez un bon voisinage, renseignez vos voisins sur vos absences prolongées.

Si vous êtes témoin ou victime d'un vol

la police cantonale

117

Un avis rapide et discret peut être déterminant pour permettre l'interpellation des auteurs.



ÉVITEZ DE LAISSER LES FENÊTRES OUVERTES OU EN IMPOSTE, ELLES SONT UNE INVITATION POUR LES CAMBRIOLEURS



NE GARDEZ PAS DES OBJETS DE VALEUR DANS LES ENDROITS CONNUS DE TOUS



FERMEZ A CLÉ MEME QUAND VOUS ÊTES À DOMICILE

NE FACILITEZ PAS LE TRAVAIL DES CAMBRIOLEURS EN LEUR LAISSANT DE QUOI S'INTROUIRE DANS VOTRE HABITATION



6

7

MANIFESTATIONS DIVERSES

GROUPE D'ANIMATION

Pour cette fin d'année, le Groupe d'animation avait décidé de monter de nouveau une crèche pour la période de l'aveut et de mettre sur pied une soirée avec une conteuse pour la Saint-Nicolas, suivie d'un repas au collège.



C'est le samedi 3 décembre qui avait été choisi pour cette soirée. Malheureusement le temps était à la pluie et nous n'avons pas pu passer le

début de soirée comme prévu sur les hauts du village, autour d'un feu où l'ambiance aurait été plus mystérieuse. C'est donc à l'église que nous avons écouté les deux contes proposés aux enfants et aux plus grands. Nous nous sommes ensuite retrouvés au collège pour partager la « marmite des anges » qui a été fort appréciée par toutes et tous.

Nous tenons à tirer un grand coup de chapeau à nos maris qui répondent toujours présents pour nous aider lors de toutes les animations, ils nous sont d'une aide précieuse. Un merci particulier à Jean-Michel, Cédric, Sascha et Jean-Pierre qui ont construit la crèche !

Les animations 2012 ne sont pas encore connues. Si vous avez des idées... ou des souhaits... nous attend vos propositions !

NOËL À L'ÉGLISE



Pas de saynète cette année ! C'est donc par des chants et des poésies que les enfants vous ont accueilli pour fêter Noël à l'église le 22 décembre au soir. La Pasteure, Mme Perdrix, à joliment fait participer les petits en leur faisant ouvrir les portes d'un calendrier géant devant le grand sapin illuminé. Puis comme le veut la tradition, tout le monde s'est retrouvé pour boire le thé au collège et manger les bons biscuits préparés par les dames du village.

